

## Compte-rendu de la réunion du

Conseil de quartier BACHUT-

TRANSVAAL

du 17-02-2022 en présentiel et visio



### 1 – Présences :

- 14 personnes présentes
- 5 personnes excusées
- Référentes Mairie : Durand MC – Roch V (suppléante)
- Invité : Bécart H, adjoint, mobilité, transports, voirie, accessibilité et occupation du domaine public.

Réunion ouverte à 18h30.

### Retour sur la mise en voix et en scène de Bachut Transvaal en rêves – mémoires et fictions

Ce projet initié par le CQ dans le cadre de l'Apic 2019 qui n'avait pas pu jusqu'à présent être finalisé pour cause de covid... C'est enfin réalisé depuis le samedi 5 février à la Médiathèque du Bachut, une cinquantaine d'habitants sont venus /est venue applaudir Mr Vincent Bady metteur en scène et la troupe de comédiens amateurs du "groupe de pratique théâtral du NTH8". De nombreux rires ont été entendus pendant les 2 heures de spectacle et à la sortie tous les spectateurs étaient ravis par ces histoires imaginées avec brio (merci à Paul, Dominique, Françoise et Joëlle les auteurs) !

### Bilan de notre petit festival hivernal :

Environ 2000 personnes sont venues, 1300 adultes comptabilisés par la présentation du pass vaccinal + les enfants.

Le conseil de quartier, les artisans très contents sont partants pour une nouvelle édition en 2022 ainsi que le Centre Social Laennec pour porter à nouveau ce projet.

Quelques chiffres : sur les 11.300 € budgétés, 7073 € ont été utilisés pour les décorations/illuminations (2 sapins, 100 ml de guirlandes tissus, achats brico, pose et dépose des luminaires boules prêtés par la Ville) + env. 3333 € pour les animations du marché de Noël (manèges, jeu en bois, la petite ferme, etc...) et 858 € d'autres dépenses (sécurité, impressions, collations des exposants), soit 11 264 € dépensés.

#### Dates importantes à retenir :

**Vendredi 4 mars** : projection du film **WeThe Power** réalisé par Patagonia suivi d'un débat à 18h à l'espace citoyen, un contrôle du passe sanitaire sera réalisé à l'entrée.

**Vendredi 11 Mars** : présentation du **projet Kennedy** 18h30 à l'espace citoyen.

**Mercredi 16 mars** à 9h30 en mairie du 8 : **point prévention** avec la police et la mairie : 3 membres du CQ se portent volontaires pour être les rapporteurs : deux titulaires et un suppléant.

**Samedi 9 avril : Fête du printemps/marché du végétal** sur l'esplanade de la maison de la danse de 10h à 18h, réunion de préparation lundi 21 février à 17h en mairie du 8. Evènement porté par la mairie du 8ème, le conseil de quartier Bachut-Transvaal, le Centre Social Laennec.

#### Quel serait votre marché idéal ?

La Ville de Lyon souhaite interroger les conseils de quartier et conseils citoyens, ainsi que les Lyonnaises et les Lyonnais en général sur sa politique autour du commerce et de l'artisanat et notamment sur ce que serait votre marché idéal. La Mairie du 8ème organise un atelier inter-instance sur ce sujet le **22 février de 18h à 20h** en Mairie du 8<sup>ème</sup>.

Valérie R. présente quelques slides d'information et propose que les personnes intéressées s'inscrivent directement via le courriel reçu le 15/02 à 14h04.

#### Budget participatif :

Le budget participatif de la Ville de Lyon va être lancé mi-mars avec un **budget 2022 de 12,5 millions d'€** sur la Ville de Lyon. Du 14 mars et au 17 juin, les habitants de tous les quartiers pourront déposer des idées et des projets sur la plateforme numérique Oyé ou lors de séance de travail. Du 9 mars au 4 novembre les services de la Ville vérifieront la faisabilité juridique et technique des suggestions. Du 7 novembre au 4 décembre, les personnes voteront pour choisir les projets retenus. Les réalisations seront faites entre 2023 et 2024.

Enfin une évaluation de cette 1ère session sera faite dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Tous les membres des CdeQ ont reçu l'information et le lien pour se porter volontaire à l'animation de séances d'émergence d'idées. Valérie R. présente quelques slides d'info et propose d'envoyer le lien à toute personne intéressée. Merci de vous signaler auprès de Marie-Claude ou Valérie.

### Intervention de Mr Bécart Hubert suite au diagnostic en marchant du 2 décembre 2021

Ce qu'il faut retenir du carrefour du Bachut, c'est que c'est un espace qui a du potentiel, mais certains points posent problème tel que :

- **le passage piéton entre le bout de la place du 11 novembre 1918 et la pharmacie du Bachut** : Actions possibles : déplacer le passage piéton devant la pharmacie mais ce qui supprimerait l'emplacement PMR sans avoir la certitude de pouvoir le positionner ailleurs, ou décaler la voie de tourne à gauche sur Berthelot pour élargir le trottoir et le refuge piéton entre l'avenue et la plateforme du tramway (1 voie de circulation supprimée) = amélioration du confort et de la sécurité piétonne contre une légère dégradation de la fluidité du trafic automobile sur Berthelot.
- **Parking sur le trottoir entre avenue Jean Mermoz et boulevard Jean XXIII** : Il y a une vingtaine de places dont une partie informelles qui débordent souvent sur les trottoirs et bloquent les piétons : Doit-on garder ce parking ou végétaliser cet espace ? Mr Bécart précise que la métropole est propriétaire de cet emplacement et est ouverte à la transformation en espace végétalisé si ~~c'est~~ **tel est** le souhait du CQ et des riverains.
- **Feu sur la rue Joseph Chapelle – Berthelot** : difficulté quand le feu passe au vert pour les voitures de reprendre l'avenue Berthelot ou de se mettre sur la file pour tourner à gauche et rejoindre avenue Marius Berliet car souvent les voitures venant de l'avenue Berthelot n'ont pas eu le temps de dégager le carrefour. Réponse de Mr Bécart veut-on vraiment fluidifier la circulation venant de la rue Joseph Chapelle car l'optique de la mairie est plutôt d'apaiser la circulation sur les rues Emile Combes et alentours en augmentant la durée du feu rouge pour inciter les voitures à ne **plus** prendre cet axe. Mr Roger Laurent précise qu'il a déjà fait des propositions à Mr Bécart pour éviter la rue Joseph Chapelle en préconisant de prendre la rue Paul Cazeneuve qui est très large pour les voitures qui rejoignent Berthelot et prennent l'avenue Marius Berliet.
- **Avenue Jean Mermoz** : Un premier aménagement transitoire a été réalisé dans le mandat précédent. Il a été pérennisé cette année (marquage blanc de voies cyclables et de voies bus pour la ligne C15). Les

personnes présentes au diagnostic ont mentionné l'étroitesse du refuge piéton pour traverser l'avenue et la dangerosité de la traversée : il n'y a pas la de place suffisante pour une poussette ou une personne en fauteuil.

Mr Bécart souligne que l'avenue Jean Mermoz est identifiée comme axe support d'une Voie Lyonnaise (réseau express vélo). Il s'agit d'une piste cyclable protégée qui devrait être aménagée dans le mandat et implique un rééquilibrage de l'espace public de cette avenue. Ce projet sera aussi l'occasion de sécuriser les traversées piétonnes et de végétaliser l'avenue.

- **Avenue Paul Santy** : La traversée piétonne de l'avenue Paul Santy se fait en deux temps : le feu piéton passe au vert, on attend sur un refuge piéton très étroit, puis le 2<sup>e</sup> feu piéton passe au vert lorsque les véhicules venant du boulevard Jean XXIII ont le feu rouge. Ce fonctionnement est très inconfortable pour les piétons. Mr Bécart indique que la mairie a demandé à la métropole d'étudier un fonctionnement plus confortable.

Sur tous ces points discutés ce soir avec Mr Bécart, beaucoup font l'objet de discussions et il n'y a pas de consensus sur tel ou tel aménagement de la part du conseil de quartier Bachut-Transvaal.

Fin de séance 20h15, prochaine réunion le **jeudi 17 mars à 18h30 en salle Egalité.**